

AVIS PUBLIC

La municipalité de Deschambault-Grondines a aliéné en faveur de :

- Vincent Goulet et Karine Gosselin : un terrain dans le développement de la rue Trottier, portant le lot numéro 6 615 715 du cadastre du Québec, pour un montant de 42 125,11 \$;
- Zachary Dolbec : un terrain dans le développement de la rue Trottier, portant le lot numéro 6 615 715 du cadastre du Québec, pour un montant de 40 559,38 \$;
- 9388-0391 QUÉBEC inc.: un terrain dans le développement de la rue Trottier, portant le lot numéro 6 615 722 du cadastre du Québec, pour un montant de 31 271,25 \$.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 5 MAI 2026.

" Karine St-Arnaud "

Karine St-Arnaud, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 5 mai 2026, entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication

" Karine St-Arnaud "

Karine St-Arnaud, directrice générale
et greffière-trésorière